

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

NORD

ARRETE N° 2017-037

2. Libertés publiques et pouvoirs de police

Commune d'EMERCHICOURT
59580

Arrêté de circulation et de stationnement à l'occasion d'une course cycliste

Le Maire de la commune d'Emerchicourt

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants,

Vu la demande formulée par Monsieur Joël HUYSMAN représentant l'Association « 4 Jours de Dunkerque Organisation » en vue d'obtenir l'autorisation d'organiser le mardi 9 mai 2017, la 63^{ème} édition de la course cycliste dénommée « 4 Jours de Dunkerque »,

Considérant le parcours détaillé de ladite course transmis par le représentant de l'Association,

Considérant qu'il y a lieu pour assurer la sécurité des coureurs d'interdire le stationnement et la circulation sur la rue de l'Egalité (RD 150) qui sera traversée, lors de la 1^{ère} étape de cette course, le mardi 9 mai 2017,

Vu l'intérêt général,

ARRETE

Article 1 – Le mardi 9 mai 2017, de 8h à 18h, la circulation et le stationnement seront interdits sur la voie suivante :

- Rue de l'Egalité (RD 150) dans sa totalité.

Article 2 - Tout stationnement sur la zone précitée sera considéré comme gênant (article R 417-10 du code de la route).

Article 3 - Une déviation sera mise en place comme ci-après :

- Les usagers venant de la rue des Mines seront déviés vers la rue de la Liberté pour rejoindre la rue Jean-Philippe Canonne.

Article 4 - La signalétique correspondante sera mise en place par les services techniques de la commune pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 5 - La services de la gendarmerie seront chargés du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 – Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes

Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bouchain

Monsieur le Responsable de la Subdivision Départementale de Denain.

Monsieur le Maire d'Aniche

Monsieur le Maire de Marcq-en-Ostrevent

Monsieur le Directeur de l'Institut Médico-Educatif « La Vicoignette » d'Emerchicourt

Fait à Emerchicourt le 29 mars 2017

Le Maire,

Michel LOUBERT.